

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 17 décembre 2020

#Baromètre #COVID19 #TPE #PME #Ingénierie #Numérique #Conseil Les professionnels de la branche BETIC s'organisent pour résister aux effets du reconfinement et sauvegarder l'emploi

La <u>Fédération CINOV</u>, fédération patronale représentative des métiers de la prestation de services intellectuels, du conseil, de l'ingénierie et du numérique, révèle les résultats pour le mois de novembre de son baromètre mensuel réalisé auprès de ses adhérents, composés essentiellement de TPE PME. Inévitablement, la seconde vague de l'épidémie de coronavirus et les nouvelles mesures restrictives qui l'ont accompagnée ont durement touché les TPE PME de la branche BETIC, qui subissaient encore les conséquences économiques de la première vague. Les entreprises travaillant pour le secteur de l'industrie et plus particulièrement pour l'automobile et l'aéronautique sont les plus durement touchées et les prévisions restent pessimistes pour les prochains mois.

Les chiffres clés du baromètre CINOV pour novembre 2020

- 58 % des entreprises répondantes déclarent une baisse de leur CA en novembre 2020 (+ 4 points par rapport à octobre)
- Dont 20 % déclarent une baisse de CA de plus de 50 % (+ 11 points par rapport à octobre)
- 53 % des TPE PME de la branche BETIC prévoient une nouvelle baisse de CA dans les 3 prochains mois (+ 1 point)
- 21 % des entreprises interrogées ont eu recours à l'activité partielle en novembre et 15% souhaitent mettre en place l'APLD

La 2^e vague accentue la crise

Au mois de novembre, les entreprises interrogées dans le cadre du baromètre CINOV étaient 58 % à déclarer une baisse de leur chiffre d'affaires par rapport à 2019, soit une augmentation

Contacts Presse:

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com



de 4 points par rapport au mois d'octobre. Plus inquiétant encore, 20 % des entreprises répondantes ont déclaré une baisse de CA de plus de 50 % : soit une augmentation de 11 points par rapport au mois précédent. Ce sont les indépendants qui subissent le plus directement ce nouvel épisode de crise : ils sont 34 % à déclarer une perte de CA de plus de 50 % en novembre, soit une hausse de 17 % par rapport au mois d'octobre.

L'impact est également disparate en fonction des typologies d'activité : les cabinets d'études intervenant dans le domaine du conseil en management, du tourisme, de l'ergonomie ou encore du numérique figurent parmi les plus durement touchés.

Un impact renforcé pour le secteur industriel, particulièrement pour l'automobile et l'aéronautique

L'impact sur l'activité des entreprises de la branche BETIC est également très lié au secteur d'activité de leurs clients. Sans surprise, ce sont les entreprises intervenant pour du conseil auprès des entreprises industrielles qui sont les plus touchées par la crise. Ainsi, les entreprises ayant pour secteur client principal l'industrie et plus particulièrement l'aéronautique et l'automobile sont celles qui annoncent le plus un CA en baisse pour novembre par rapport à 2019 : plus de 70 % d'entre elles sont concernées. Les entreprises intervenant pour l'hôtellerie-restauration sont elles aussi très touchées : 60 % d'entre elles envisagent un CA en baisse pour les trois mois à venir.

A contrario, les entreprises ayant pour secteur client principal la logistique, le transports et les télécoms sont 80 % à déclarer une hausse de CA par rapport à 2019 et 60 % à anticiper une nouvelle hausse dans les 3 mois à venir.

Télétravail, activité partielle, formation : les entreprises tentent de s'adapter pour préserver l'activité et sauver les emplois

Pour le moment, l'impact de la crise et de cette nouvelle vague de l'épidémie demeure mesuré sur l'emploi : seules 13 % des entreprises interrogées déclarent envisager une baisse de leurs effectifs dans les prochains mois. Pour préserver l'emploi, les chefs d'entreprise de la branche BETIC ont parfois recours à l'activité partielle : ils sont 21 % à déclarer y avoir eu recours au mois de novembre (+ 6 points par rapport à octobre). Mais une grande partie de ces entreprises (52 % des répondants), c'est la formation qui apparaît comme le principal levier pour traverser la crise. Les entreprises de la branche sont 70 % à déclarer avoir pris connaissance des dispositifs de financement de la formation professionnelle.

Concernant le télétravail, rendu obligatoire à 100 % lorsqu'il est possible par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre l'épidémie, les chefs d'entreprise de la branche sont très

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com



partagés. 83 % des entreprises interrogées ont ainsi déclaré que leurs salariés ont été amenés à travailler en présentiel pendant le confinement. Parmi les freins identifiés à la mise en place du télétravail à 100 %, les chefs d'entreprise de la branche citent les difficultés liées au management à distance (79 %), l'impossibilité technique d'effectuer certaines missions en télétravail (62 %) et la volonté des salariés de maintenir une activité en présentiel (21 %). Ils sont même 15 % à déclarer que certains salariés leur ont fait état de risques psycho-sociaux liés au télétravail à 100 %.

« Les chefs d'entreprises de la branche BETIC sont déterminés à faire face à la crise et à s'adapter pour préserver les emplois. Nos TPE PME subissent de plein fouet les conséquences de cette 2^e vague de l'épidémie et la Fédération CINOV est mobilisée à 100 % pour porter leur voix auprès des décideurs publics. Nous serons notamment particulièrement attentifs à ce que la commande publique puisse être relancée dans les meilleurs délais et à ce que le dispositif d'activité partielle puisse être prolongé au moins jusqu'en mars » déclare Frédéric Lafage, Président de la Fédération CINOV.

Pour échanger avec un porte-parole de la Fédération CINOV, cliquez ici.

A propos de CINOV

70 000 entreprises, 140 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 1 000 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. CINOV est une fédération patronale représentative de 13 syndicats et 15 chambres régionales des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique (Branche BETIC). CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) ATLAS et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise), de l'OPIIEC (observatoire paritaire) de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

Suivre notre actualité

- <u>www.cinov.fr</u>
- https://leblog.cinov.fr/
- https://covid19.cinov.fr/
- Twitter : https://twitter.com/FederationCINOV
- LinkedIn : @FederationCINOVLinkedin

Contacts Presse:

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com